

II. ÉRUPTIONS D'ORIGINE ALIMENTAIRE. — Très variables au point de vue morphologique, elles sont souvent le résultat d'une véritable prédisposition individuelle. Si bien que le traitement peut ou doit être avant tout prophylactique : l'individu s'abstenant des aliments (poissons, crustacés, gibier, fromages, fruits) qui provoquent chez lui l'éruption; si l'éruption s'accompagne de symptômes d'intoxication générale, les purgatifs et les diurétiques, et en particulier l'alimentation exclusivement lactée, s'imposeront; localement, on emploiera, suivant la forme de l'éruption, l'un des moyens indiqués à propos de l'érythème polymorphe.

III. ÉRUPTIONS D'ORIGINE INFECTIEUSE. — Ces éruptions ne sont, en réalité, que des érythèmes polymorphes, symptomatiques, apparaissant au cours d'une maladie infectieuse (rougeole, scarlatine, variole, dothiéntérie, choléra, diphtérie, blennorrhagie, etc.).

Ils sont justiciables des moyens thérapeutiques indiqués à propos de l'érythème polymorphe rhumatismal et comportent en plus la mise en œuvre du traitement particulier à l'affection causale.

IV. ÉRUPTIONS D'ORIGINE NERVEUSE. — Le traitement local varie suivant le type de l'éruption : érythème, bulles, etc. (voir *Érythème polymorphe rhumatismal*).

Le traitement général doit viser à combattre la lésion du système nerveux (révulsion, etc.).

E. SERGENT.

ÉRYTHRASMA

L'*érythrasma* doit être traité par les moyens qui sont appliqués au pityriasis versicolor; on peut toutefois agir avec plus d'énergie, parce que l'affection est encore plus tenace et du reste est localisée. On fera, par exemple, tous les trois ou quatre jours des badigeonnages à la teinture d'iode.

On peut également employer des pommades soufrées à 10 pour 100, l'huile de cade, l'acide pyrogallique à 3 pour 100, l'oxyde jaune de mercure à 1 pour 30. Ces applications seront faites la nuit; le matin, le malade prend un bain, on lave la région à l'eau tiède et au savon, puis on poudre au talc.

LEREDDE.

FAVUS

Le traitement du *favus* doit être poursuivi pendant un temps extrêmement long, mais produit un résultat certain. L'épilation doit être pratiquée dans tous les cas et renouvelée dès que des poils ou des follets de repousse peuvent être de nouveau enlevés. On la pratique sur toute l'étendue des régions malades, qu'on dépasse de 1 ou 2 centimètres. On enlève ainsi les parasites, car le poil favique vient en entier à la pince, au contraire du poil trichophytique.

S'il existe des croûtes, on les fait tomber avant l'épilation par des cataplasmes de fécule ou de pomme de terre.

On ne cessera l'épilation que lorsqu'il n'y aura absolument plus de cheveux malades; on reverra le malade tous les trois mois dans la suite, pendant un ou deux ans; à cette seule condition, on peut répondre de la guérison.

Le *favus* de la peau doit être traité, comme la trichophytie, par la teinture d'iode; sa guérison est obtenue facilement.

LEREDDE.

FOLLICULITES ET SYCOSIS

Le sycosis trichophytique sera étudié ultérieurement (voir l'article *Teignes*).

Nous n'avons en vue ici que le sycosis non trichophytique, qui n'est, en réalité, qu'une *inflammation suppurative* du follicule pileux et de ses annexes, d'où la dénomination de folliculite sous laquelle on le désigne quelquefois. Nous ne saurions, dans un ouvrage de cette nature, envisager toutes les formes de folliculites qui sont décrites dans les traités spéciaux. Nous ne pouvons que nous borner à des indications générales, applicables à toutes les variétés, quels que soient leur siège et leur origine première.

Or le traitement de cette affection comprend deux grandes indications :